

Prenez vos rendez-vous parloir en ligne



1 Connectez-vous sur www.penitenciaire.justice.fr

Puis authentifiez-vous avec FranceConnect



Pour cela il vous suffit d'utiliser les identifiants que vous avez déjà pour l'un des sites suivants :



2 Enregistrez vos permis de visite ou ceux de vos proches



Cliquez ici pour ajouter un permis de visite

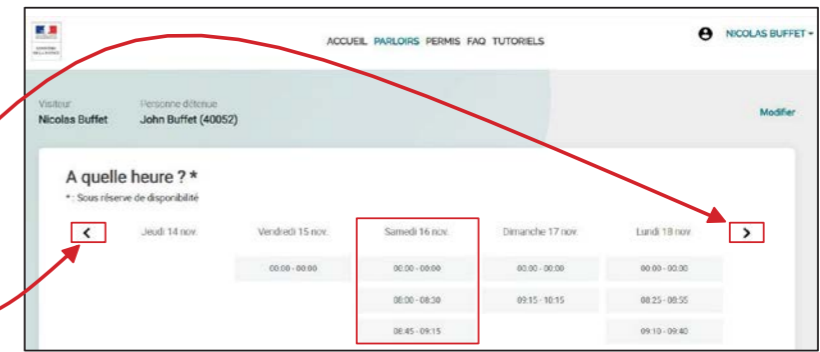
Saisissez les informations

3 Prenez un rendez-vous parloir pour vous ou vos proches dont vous avez le permis de visite



Cliquez ici pour prendre un rendez-vous parloir

3a Sélectionnez un créneau parloir disponible
Essayez différents créneaux si nécessaire



Vous pouvez naviguer dans le calendrier

3b Choisissez qui se rendra au rendez-vous
Pour ajouter des accompagnateurs, vous devez au préalable enregistrer leur permis de visite sur votre espace personnel

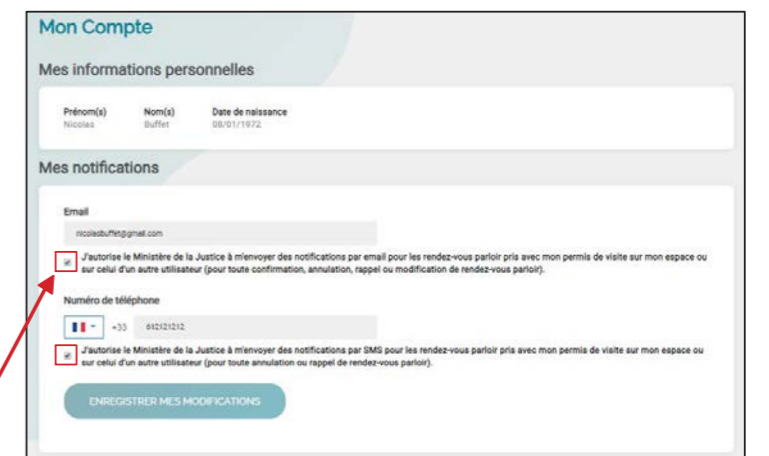


Cliquez ici pour aller seul au rendez-vous

Sélectionnez un visiteur et validez pour être accompagné

4 Recevez automatiquement un mail de confirmation.
Choisissez ces options dans votre espace personnel

Cliquez sur votre espace personnel en haut de l'écran

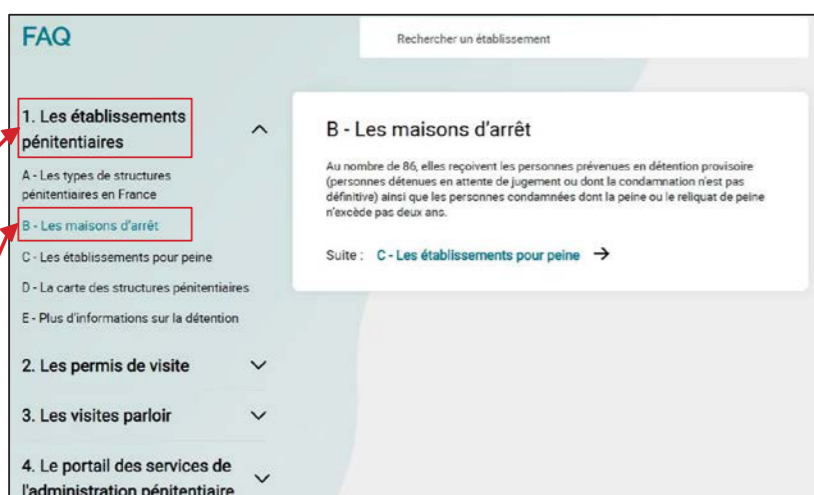


En cas de besoin, retrouvez :

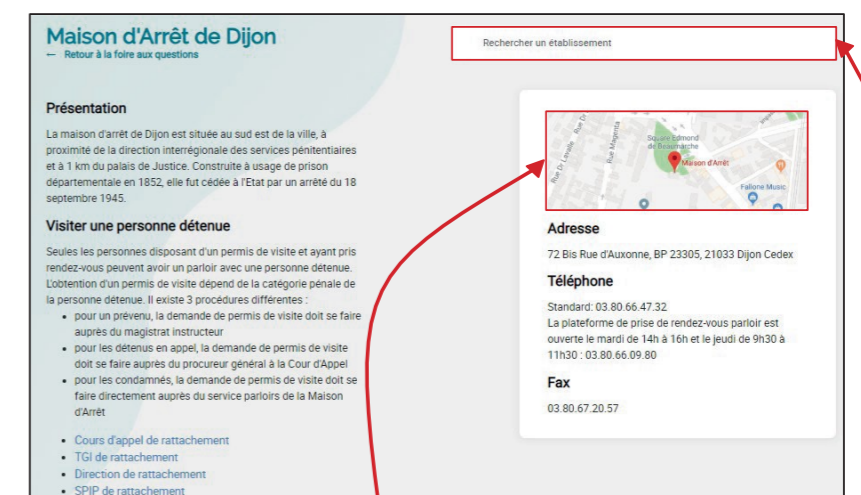
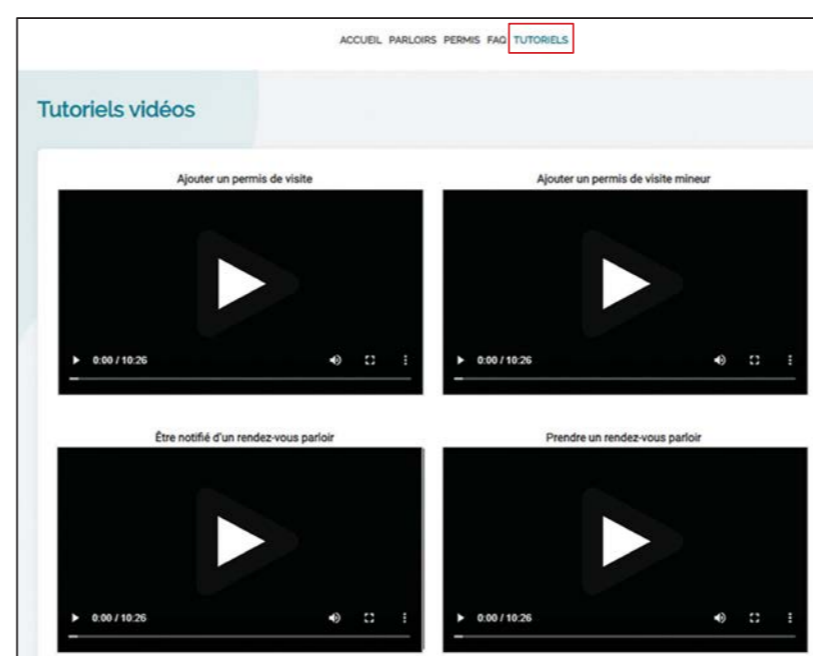
? Toutes les réponses à vos questions dans la Foire Aux Questions (FAQ)

▶ 4 tutoriels vidéos pour vous guider dans vos démarches sur le portail

🏠 Les informations pratiques pour vous rendre à l'établissement



Sélectionnez une rubrique puis une section qui vous intéresse



Cliquez sur le plan pour ouvrir la carte GoogleMaps

Saisissez le nom d'un établissement